

la campagne? une langue étrangère...

La civilisation nous pousse à l'urbanisation. La schizophrénie du monde moderne, qui tend à séparer l'homme de la nature et à lui faire croire qu'il peut créer des environnements en fonction des équipements sans se soucier des données biologiques, est certainement une des erreurs fondamentales de notre temps.

Nous sommes confrontés au diptyque majeur de la société moderne dont les deux volets sont: l'un, le respect de la nature, (ce qui nous mène à l'écologie), l'autre, l'humanisation du milieu urbain que nous créons. Deux équilibres sont donc à trouver : il ne suffit pas de développer la protection de la nature; il faut, en outre, dégager une vue prospective du développement de l'urbanisme afin de l'humaniser.

Au fur et à mesure que les campagnards deviennent des citoyens, il ne faut pas se contenter de laisser les gens vivre comme des « aliénés » pendant cinq jours en attendant d'aller dormir à la campagne pendant les deux autres jours et se satisfaire de villes invivables sous prétexte qu'il y a des parcs nationaux. Le respect du milieu naturel doit être suffisamment fort pour imposer aux urbanistes une conception plus humaine de leur mission.

■

Nous sommes, à cet égard, à un tournant. La France, pour sa part, a su préserver dans une large mesure une nature particulièrement accueillante et les Français ont gardé un bon sens qui est probablement le bon sens paysan, lequel disparaît sûrement avec l'asphalte. Il y a peu, la majorité des Français naissaient à la campagne. Combien de Français, en 1900, sont nés dans un milieu naturel et combien vont naître sur l'asphalte, en l'an 2000?

Les Français avaient naturellement l'amour de la campagne. Ils ne s'en rendaient pas compte. Maintenant, l'amour de la campagne est « une langue étrangère », et non « une langue maternelle ».

Le passage de l'une à l'autre est un choc, et peut entraîner des déséquilibres profonds. Si on fait de l'extrapolation, on s'aperçoit qu'à une certaine date tout le monde sera « aliéné ». Le meilleur placement en Amérique est d'acheter des terrains qui pourront servir à des cliniques psychiatriques. Quand on naît à New York, maintenant, on a une chance sur quatre de passer par une clinique, et une sur quinze d'y finir.

■

Je n'ai pas la prétention d'établir ici l'inventaire de la lutte contre les nuisances. Sachons qu'il comprend la protection de l'air et de l'eau, la lutte contre le bruit causé tant par les puissants appareils de l'industrie que par les petits moteurs des deux roues et des tondeuses à gazon, la réglementation de certains produits utilisés par l'agriculture et notamment des pesticides et des insecticides - dont le plus connu, le DDT, est sous le coup d'une interdiction dans divers pays - la réglementation non moins nécessaire de l'usage des détergents, etc... De son côté, la défense de la Nature proprement dite commande, entre autres choses, le respect absolu des parcs, des réserves et, but encore plus difficile à atteindre, la police de la circulation dans les sites naturels où l'on ne voit pas pourquoi le promeneur ne serait pas protégé à l'égal des animaux.

■

Que faire? Éduquer, par tous les moyens: radio, T.V., quotidiens et maisons de la culture. Il est très grave qu'en France, où la nature est si belle, on ait renoncé à développer l'amour de la Nature. Combien d'émissions à la radio expliquent ce qu'est une fleur?

La nature a toujours été une discipline totalement négligée, notamment à l'école. Dans les lycées, l'histoire naturelle est aujourd'hui au stade où en étaient autrefois les langues étrangères.

■

Comment donc remédier à tout cela? En développant les disciplines collectives, notamment dans la bataille pour l'environnement. Les droits de l'individu se sont créés chez nous pour faire équilibre au Prince. Aujourd'hui, tout le monde est Prince et, à mesure que les activités collectives se multiplient, il faut que les droits de chacun soient compensés par ses devoirs.

On peut dire que l'état d'avancement d'une société va pouvoir être mesuré par son attitude vis-à-vis de l'environnement et par sa capacité à en réduire les effets désastreux.

LOUIS ARMAND
de l'Académie Française

Le Premier Ministre Français a, le 24 octobre 1969, demandé au Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire et à neuf Ministères de préparer, pour le printemps 1970, un premier ensemble de mesures (textes juridiques, actions sur le terrain, initiatives pédagogiques) concernant l'environnement, l'encombrement et le cadre de vie.

Les réunions préparatoires se tiennent à la Délégation à l'Aménagement du Territoire. Monsieur Louis Armand établit pour le Premier Ministre un rapport qui situe les problèmes à court terme dans les perspectives d'évolution plus lointaines des techniques et de la société.